

## Observations :

Le transfert prévu de la résidence pour les seniors vers le nouvel emplacement me semble factinrent.

L'emplacement de l'école sur l'axe tubulaire Drouet affaiblit évidemment malgré tout les précautions à prendre au vu de la présence à venir de perturbances follement sur le site.

Je souhaite que l'opération de dépollution de cette zone opérée dans les "étages de l'autre" pour être ces bains pour les personnes en route (enfants et adultes) ne soient pas exposées à aucun polluant.

Franck SCHENKELER - Rte des Bâches  
à Wattwiller -

J'exprime mon point de vue à double titre, en tant que citoyen de Wattwiller et en tant qu'ancien conseiller de la Commission ville du Comité de Développement du Pays Thon-Dollen dat le rapport est corrigé les deux à adopter un plan de développement des villes sur le territoire (voir le chiffré...)

1) je suis heureux que la modification des PLU clame en zone verte le  
terres des grand-père (le sous-sol n°4). J'espère que les communes se donnent les moyens pour "renouveler" ce classement : il existe des moyens acquisitifs des terrains, projet maintenu par la commune

2) sur cette je tiens à manipuler ma VIE INQUIETUDE par rapport à la manière dont est présentée la rue de Cuney (page 3, 25 du document 2. Où modifiés) : la rue de Cuney est présente comme une rue de densité intermédiaire. Elle l'était jusqu'à aujourd'hui, elle ne l'est plus sur le nombre de logements qui sont construits sur les sous-sols n° 2 et 3 (une partie).  
Une telle densité de population de ce manières grande question,

beaucoup de personnes, notamment des enfants (et parents) allant à l'école. Il faut donc faire toute cette zone comme une déserte d'îlots, donc avec des aménagements, une signalisation, qui permettent de faciliter sûrement la route de circulation, dit autrement DISJOINTER le transit. Cela va nous aider à se faire une rue de Sartilly qui est à juste titre considérée comme un axe de transit interurbain qui peut accueillir en sécurité TOUS les usagers vélo, piétons et voitures : l'espèce ~~entre~~ de la poudre n'est pas problème.

J'espère que la municipalité agira dans ce sens : ce seront un grand bénéfice au niveau de la vie des villageois, de la sécurité... et du climat : il faut favoriser ces déplacements doux (+ de 50% de ces déplacements font moins de 3 km !).

Jacques Nauflin, 1<sup>er</sup> adjoint des travaux, Wattignies